L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienvil'e.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 27 JANVIER 1895.

LES ETOILES FILANTES.

I

Elles avaient tenu une grande place dans ma vie, les étoiles filantes, et elles avaient fait la joie de notre enfance, à Annie et à moi; elles servaient de prétexte pour retarder l'heure de notre coucher, car lorsque nous avions été sages tous deux, on nous permettait, par les chaudes soirées d'été, d'aller sur la terrasse suivre du regard ces astres fuyants.

Et c'était le beau temps, le bon temps, quand Annie venait ainsi passer avec sa mère les deux mois de vacances, et que nous nous trouvions tous réunis aux "Ormes", dans la grande propriété que ma grand'mère habitait près de Moulins!

Ah! les bonnes parties avec ma petite amie!

Je ne puis, encore aujourd'hui, penser sans attendrissement à ce jardinet, que nous cultivions ensemble, et où les fleurs odorantes s'épanouissaient pour nous deux, versant pour nous deux leur parfum suave!

Et puis, les jeux de toutes sortes, les promenades sans fin, et, le soir venu, l'intime satisfaction de nous trouver seuls, comme de grandes personnes, sur l'immense terrasse!

Nous causions avec cet aplomb tranquille propre à l'enfance, et nous construisions d'audacieux projets d'avenir, comme s'il n'y eût qu'elle et moi sur la terre.

Ah! les choses folles qu'elles entendaient alors, les brillantes étoiles qui flaient dans le ciel clair!....

Puis, les années étaient venues, emportant un peu de notre enfance. Nous avions grandi, Annie et moi, et nous n'avions plus besoin maintenant d'avoir recours à une ruse pour prolonger notre veille. Mais nous avions quand même, cependant, conservé l'habitude d'aller sur la terrasse interroger le ciel.

Nous avions à peu près seize ans à cette époque,—car nous étions du même âge,—et j'éprouvais une émotion singulière à me trouver ainsi, dans la nuit, tout seul avec Annie à mes côtés.

Parfois, la brise du soir qui faisait voltiger ses longues boucles d'or me les jetait brusquement contre le visage, et je ne pouvais m'empêcher de frissonner délicieusement à ce frôlement soyeux et caressant.

J'avais fini par lire dans mon propre cœur et par comprendre que je l'aimais. Mais je n'osais pas le lui dire, retenu par une inconsciente et instinctive délicatesse, par un involontaire respect. Ses grands yeux bleus révélaient une telle naïveté, une telle candeur, qu'il m'aurait semblé sacrilège de parler à cette enfant, et je me taisais.

Mais, bientôt, brusquement, l'enfant se transforma en jeune fille, et Annie apparut femme déjà, avec ses jupes longues, ses boucles blondes relevées au sommet de la tête, et une pointe de malice et de coquetterie étincelant dans son regard bleu.

Elle avait toutes les grâces, tous les charmes, tous les attraits de son sexe, et près d'elle je ne me sentais qu'un écolier timide et maladroit.

Quand nous étions seuls, le soir, sur la grande terrasse, je gardais le silence, craignant de parler, ayant peur d'entendre dans la nuit résonner son léger rire moqueur, et c'était seulement aux étoiles, qui passaient vives et rapides, que j'osais soupirer mon amour.

II

Il avait été décidé que j'irais à Paris suivre mes études de droit. C'était ma dernière soirée aux "Ormes";—je partais le lendemain. Comme de coutume, nous étions ensemble sur la terrasse Annie et moi.

Jamais elle ne m'avait paru si belle, si séduisante, si affectueuse aussi, car, émue à l'idée de notre séparation, elle m'avait dit de ces bonnes paroles, si insignifiantes en apparence, mais qui, me venant d'elle, s'étaient à jamais gravées dans mon cœur.

Et, luttant contre le tremblement de ma voix, je lui disais:

—Annie, dans un an, aux prochaines vacances, je serai là encore une fois près de vous, à regarder toutes les étoiles, mais jusqu'à ce moment, n'est-ce pas? vous penserez à moi.... de temps en temps?

Pour toute réponse, elle riait d'un joli petit rire clair en me regardant de ses yeux espiègles et ensorcelants; alors, comme un astre venait de passer au-dessus de nous, je saisis la main d'Annie, et d'un ton grave:

—On prétend, dis-je, que lorsqu'on désire quelque chose, il faut en former le souhait pendant le passage des étoiles; je viens de faire un vœu: puisse-t-il s'accomplir un jour.

Comprit-elle?

Sa main ne trembla pas dans la mienne, aucun tressaillement ne parut sur son visage.

Mais dans l'ombre je pus voir ses lèvres rouges sourire d'un sourire de sphinx,—et je n'en dis pas plus long ce soir-là.

III.

J'étais à Paris maintenant, poursuivant mes études avec acharnement.

Quant à mes heures de loisir, je les passais à rêver dans ma petite chambre d'étudiant.

Si je l'avais voulu, pourtant, les distractions ne m'auraient pas manqué; mais j'avais pris sur moi de résister à toutes les tentations, à toutes les séductions qui assailleraient mes vingt ans; je me serais méprisé de soustraire une seule de mes pensées à Annie, et je ne cessais de songer à ma blonde petite amie, attendant avec une impatience fébrile l'été prochain, qui devait fixer l'époque de ma rentrée aux "Ormes."

Par avance, je savourais déjà la joie de mon retour; je me voyais, l'entraînant sur la terrasse, prenant sa main entre les miennes, et, protégé par la nuit complice qui me déroberait sa rougeur, je lui dirais:

—Annie, l'an dernier, j'ai demandé aux étoiles que vous puissiez m'aimer un jour, comme je vous aime, moi, depuis toute ma vie. Vous m'attendrez encore un an ou deux, ce qu'il faudra, n'est-ce pas? Puis, nous ne nous quitterons plus jamais!

Et, fermant les yeux, il me semblait voir ma douce fiancée laissant tomber sa tête sur mon épaule et me permettant de déposer sur son front blanc un baiser chaste; —et c'était ce rêve seul qui me tenait compagnie, me réconfortait dans mes longues heures de solitude.

IV

Il était arrivé enfin, cet été si attendu qui devait me ramener aux "Ormes"!

Annie était là, plus charmante, plus ravissante que jamais, et sa gaîté, que je voyais luire dans ses yeux et que la joie de mon retour y avait sans doute amenée, me semblait le gage le plus sûr de son amour.

La nuit venue, je m'approchai d'elle, et d'un air calme et dégagé:

—Voulez-vous venir voir, lui demandai-je, s'il passe des étoiles ce soir?

Elle me suivit sur la terrasse.

Et en la sentant de nouveau si près de moi, j'éprouvai un vertige.

Mon cœur battait à se briser, et jamais je n'avais senti mon amour aussi puissant, aussi violent, aussi irrésistiblement impérieux.

Elle était tout pour moi, ma petite amie d'enfance, la chère fiancée de mon âme! A elle toutes mes aspirations, à elle tout mon être, toute ma vie! Et j'aurais voulu pouvoir m'agenouiller dans la nuit, et baiser passionnément, en pleurant, l'ourlet de sa robe traînante!

Je tentai de parler, mais en vain; le son expirait sur mes lèvres.

Ce fut elle, alors, qui prit la parole; et dans le silence recueilli et imposant de cette soirée d'été, j'entendis ces mots qu'elle prononçait d'une voix douce:

—Je suis bien heureuse de votre retour, mon ami.... Je vous attendais pour vous annoncer moi-même une très grande, nouvelle, qui vous fera plaisir.... M. Herpin, le grand manufacturier, qui est si riche, m'a demandée en mariage, et, je vous le jure, je n'aurais pas voulu avoir mon bal de fiançailles sans que vous soyez là!

V.

Comme jadis, il faisait chaud; la nuit était belle; au-dessus de nos têtes, les étoiles glissaient dans le ciel clair, allant s'évanouir, se perdre et mourir dans l'inconnu, dans l'infini;—et il me semblait qu'elles emportaient pour jamais à leur suite, dans leur lumineuse traînée, tout mon amour, tout mon bonheur, tous mes rêves d'avenir, et aussi ma foi, mes illusions confiantes, et un lambeau de ma jeunesse....

LOUIS FARAN.

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON. COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Connel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chalands, pour planteurs sucriers.
BUREAUX.
Nouveau No 323 rue Carondelet,
Ancien No 47, coin Union.
1er sept—6 m—Dim mar ven

A VENDRE.
Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.
PUECH & FRERET,
Nouveau Numéro 634 Rue Gravier.
7nov—6m dim mar ven

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Orléans, Louisiane.

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE SPÉCIALE
DE PROPRIÉTÉ VACANTE.
36 Lots de Terre,
Dans le Premier District.

Rue Thalie, entre Melpomène et Derbigny, Gasquet, Palmyre et autres rues.

A L'ENCHÈRE, SUR CRÉDIT.

Succession François Lacroix

No 9,804—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE., Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 56 (nouveau No 334) rue Carondelet, JEUDI le 28 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—daté et signé dans l'affaire ci-dessous le 14 janvier 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Quinze (15) certains lots de terre** dans le Premier District de cette ville, numérotés de 1 à 15 inclusivement, situés dans l'îlet No 485, borné par les rues Melpomène, Thalie, Derbigny et Roman, d'après un plan dressé par J. N. De Pouilly, assistant-voyer de ville le 5 janvier 1867. Les dits lots mesurent comme suit:

Lot No 1, forme le coin des rues Derbigny et Melpomène et mesure 31 pieds 9 pouces de face rue Derbigny, 28 pieds 6 pouces et 7 lignes à l'arrière, 98 pieds 4 pouces rue Melpomène, 26 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne divisant le 1er District du 4me District et 120 pieds sur la ligne du lot No 2.

Les lots Nos 2 à 7 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 15 mesure 15 pieds et 6 pouces de face à la rue Roman, 43 pieds 9 pouces 3 lignes arrière sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne du lot No 14 et 123 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui sépare le Premier du Quatrième District.

2° **Onze certains lots de terre**, désignés par les N S 5 à 15 inclusivement, situés dans l'îlet No 707 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Clark Génois, Palmyre et Gasquet, d'après un plan dressé par Jas. N. B. De Pouilly, 22 mars 1870; les dits lots mesurent comme suit: Le lot No 5 mesure 34 pieds 7 pouces de face rue Gasquet, sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 6 mesure 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face rue Gasquet, sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 8 forme le coin des rues Gasquet et Clark. Les lots Nos 9 et 10 mesurent chacun 34 pieds 6 pouces 6 lignes de face rue Clarke, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesure 34 pieds 6 pouces 1 ligne de face rue Clarke, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les lots Nos 12 à 13 mesurent chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 12 forme le coin des rues Palmyre et Clarke.

Le lot No 14 mesure 34 pieds 7 pouces et 4 lignes de face rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 15 mesure 34 pieds 7 pouces de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

3. **Cinq certains lots de terre**, numérotés de 7 à 11 inclusivement, dans l'îlet No 547, dans le Premier District de cette ville, bornés par les rues Perdido, Tonti Gravier et Miro. Les dits lots se touchant et mesurant, chacun, 27 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 130 pieds. Le lot No 11 forme le coin des rues Tonti et Perdido.

3° **Dix certains lots de terre** Nos 12 et 13 dans l'îlet No 664 dans le Premier district de cette ville, borné par la rue Rendon, l'avenue Tulane, les rues Lopez et Gravier. Lesdits lots mesurent chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 156 pieds 5 pouces et 4 lignes.

6° **Un certain lot de terre** désigné par le No 27 dans l'îlet No 625 dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Gayoso, Dupré, Gravier et Perdido. Ledit lot mesure 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur et face de 120 pieds à la rue Dupré, formant le coin des rues Gravier et Dupré.

7° **Un certain morceau de terre**, désigné comme une allée dans l'îlet No 600 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Poydras, Perdido, Broad et White. Ladite allée mesure 20 pieds de face sur les deux rues Perdido et Gravier, sur 448 pieds 11 pouces et 6 lignes traversant l'îlet de la rue Perdido à Gravier. Tous les mesurements plus ou moins.

Conditions de la vente.

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance, s'il y en a, en crédit de un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèques et lien du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant G. La Pice, notaire.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 à date

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
—D'UN—
SPLENDIDE
Emplacement pour Manufacture

Avec privilège de la batture

S'étendant sur la rue Bordeaux du fleuve Mississippi à la rue Water.

Bradish Johnson et al. vs. Stephen Whitmry, usieur et als.

No 38,612—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 28 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon. P. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, rendu le 13 avril 1893 et sig é le 19 avril 1893 et d'un ordre en date du 11 février 1894 promulguant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 21 avril 1893, dans l'affaire ci dessus, de la propriété ci après décrite; à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ile, borné par les rues Water, Bordeaux et Lyons et le fleuve Mississippi, contenant, conformément au dit plan fait par P. A. D'Hémécourt, en date du 28 janvier 1878, 150 pieds de face à la rue Water sur à peu près 600 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant au fleuve Mississippi et tous les droits de la batture et accroissement futu s.

Le chemin de fer Texas & Pacific passe sur la rue Water, et ensemble avec le fleuve lui donne des avantages pour le transport des marchandises; sur la rue Tchoupitoulas est une double ligne de chemin de fer qui en convertit maintenant en chemin de fer électrique, donnera des facilités de transport rapide, la rue Tchoupitoulas est la seule rue pavée avec des pierres carrées en ville jusqu'à l'avenue Napoléon, seulement à quelques îlets plus bas qui permet au plus lourd chariot de circuler sans retard. Pour emplacement d'une manufacture ou un place-ment sûr, il n'y a pas de propriétés qui offrent d'aussi grandes garanties que ces lieux qui font face au fleuve avec le privilège de la batture donnant quai et eau gratis.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 6 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant G. La Pice, notaire.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Second District.

Large magasin et résidence en briques à deux étages,

No 427 rue de Chartres, près St-Louis.

Succession de François Cazentre.

No 40,615—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR PAUL & GURLEY, Encanteurs—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 5 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 janvier 1895, dans l'affaire et pour le compte de la succession de F. Cazentre, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le 2me district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Louis, Conti et Passage de la Bourse, mesurant 30 pieds de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, ou mesure française. Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en briques à deux étages connue par le No municipal 427, ancien No 109, rue de Chartres, divisée en deux grands magasins au rez-de-chaussée et appartements de résidence au deuxième étage. Grande entrée de côté; cour pavée, etc; localisation centrale, sur une rue pavée et populaire, près de la rue Canal et rapportant un loyer de $50 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets garantis par hypothèques, etc., sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'au dernier payement, aussi avec toutes les assurances et clauses de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo Buisson, notaire, avec dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication

27 janv—27—fév, 5 12 19 26—mars 5.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Attrayant Cottage Double Nos 510 et 510 1/2 rue Chartres près Port.

Emplacement de choix pour affaires, coin de l'avenue Washington et de la rue de Chartres.

Succession de Mary Jane Thomas, alias Griswold.

No 44,402—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 5 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu de et conformément à l'ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 23 janvier 1895, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mary Jane Thomas alias Griswold, il sera vendu à l'encan—

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kirkbride ou Lafayette, Port, Morgan ou Chartres et Victoire ou Dauphine, et ce mesurant environ 29 pieds de face à la rue Moreau ou Chartres, sur 94 pieds plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un attrayant cottage à deux corps de logis désigné par les numéros municipaux 510 et 510 1/2 rue Chartres ou Moreau; jolis, confortablement subdivisé, bien situé, bon voisinage, près de toutes commodités, chemin de fer en face, etc.

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Esplanade, Chartres et Hayne, étant une partie du lot No 20 et mesurant 63 pieds 10 pouces plus ou moins de profondeur et face à la rue Chartres plus ou moins, au pied américain, 34 pieds plus ou moins sur l'avenue Washington maintenant avenue St-Roch. Les améliorations, situées à l'encoignure de la rue Chartres et l'avenue Washington maintenant avenue St-Roch, consistent en une bâtisse en bois à un étage avec une bâtisse en bois dans le fond occupée par une épicerie buvette et résidence.

Bonne encoignure, voisinage bien peuplé, recherché par de bons locataires, etc.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque etc., sur la propriété, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au parfait payement final. Ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, assurances, etc.

Actes de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication

27 jan—27—fév 5 12 19 26—mars 5

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John L. Murdoch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,700—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. A. Murdoch, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19janv—19 23 27

Succession du Colonel Léon Queyrouze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,935—Division E.—Attendu que Jacques Maxime Queyrouze a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu colonel Léon Queyrouze, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

23 janv—23 27—1er fév

Dans l'affaire de Théodore Odoul, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 44,867—Division E. Attendu que William K. Hora a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire de Théodore Odoul, un absent; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

18 janv—18 22 27

Succession de Edward Connell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 44,798 — Division C. — Attendu que James Dwyer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Edward Connell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 jan—24 27—fév 3

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 44,858, Division D.—Emile Bauman vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la session des biens du pétitionnaire Emile Bauman, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers du dit insolvable, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Samuel Flower, notaire public, au son bureau, No 41 rue Carondelet, en cette ville, commençant JEUDI, le 21 février 1895 à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que A. J. Murphy, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1895.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

23 jan—23 29—fév 30

PETITES ANNONCES.

PENSION privée, Mme O'Donnell, 932 Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. Prix modérés. 27 jan—1 f

227 Bourbon—Ecole Française et Anglaise, coin Commercial. Leçons d'Anglais le soir. 29 janv—1f

DEMANDES.

ON demande—Une apprentie pour robes, qui parle le français et l'anglais. Gages, une piastre par semaine. S'adresser, Mme Hureau, lundi matin, 211 Canal. 27 jan—1f

DEMANDE—Une fille française comme nourrice. Recommandations nécessaires. No 277 rue Villeré. 27 jan—1f

ON demande—Une gardienne de couleur expérimentée; ne objection aller à la campagne. S'adresser, 766 Ave. St-Charles, coin Ave. Lee. 27 janv—1f

ON demande—Une femme de chambre, s'entendant à la couture. S'adresser rue Esplanade 94, entre les heures de 10 et 2. 13 jan—

A VENDRE.

A VENDRE—Boulangerie à vendre à bon marché. S'adresser Joseph Larche, Ocean Springs, Miss. 27 jan—27—fév 3 10 17

A VENDRE—$500 achèteront le contenu et installations d'un établissement payant $125 à $150 par mois. Changement d'affaires la cause. S'adresser No 318 rue Chartres, nouveau numéro. 27 janv—1f

CONFISSERIE à vendre—La confiserie connue sous le nom de Congo Square Confectionery, coin St-Pierre et Remparts, une des plus vieilles de la ville, fondée en 1853, est offerte en vente pour cause de maladie. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, au propriétaire actuel ou à M. Emil Revol, 196 rue Kerlerec. 27 janv—27 29 30—fév 1 3

BANQUES.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 31 décembre 1894—L'élection annuelle pour élire sept directeurs de cette banque, pour servir pendant l'année suivante, sera tenue à la Banque, LUNDI, le 4 février 1895, entre les heures de midi et deux heures de l'après midi.

A. A. LELONG, Caissier.

1er jan—au 4 fév.

Avis aux Contribuables.

Le soussigné informe ses clients et le public qu'il s'occupe de prendre des affidavits pour le paiement des licences et de remplir les retours d'assessement.

F. D. CHARBONNET, Notaire, 606 Gravier, coin Camp, N. O

13 janv—1m

ANT. CASTEL

Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,

LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,

à son nouveau local, encoignure des rues

ROYALE ET DUMAINE.

Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera l'avenir. 1er sept—1 an

A louer.

A la Baie St Louis, dans un des endroits les mieux bâtis et les mieux habités, sur un site agréable, une maison complètement neuve et des plus confortables, renfermant toutes les améliorations modernes, convenable pour une grande famille. S'adresser 94 rue de l'Esplanade. 2 sept—f

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle; plus de 40 ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos. Ordres de la campagne promptement exécutés

20 mars—

Le 1er décembre 1894.

La Banque Nationale de la Louisiane et la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, agents fiscaux de la New-Orleans Traction Company, limitée, offrent à vendre un montant limité de 1re hypothèque de 50 ans des bons d'or de cinq pour cent de la New Orleans City and Lake Railroad Company et de 1ère hypothèque de 50 ans des bons d'or de cinq pour cent de la Crescent City Railroad Company. Les coupons de chacun des bons payables semi-annuellement Janvier et Juillet. Le principal et l'intérêt des bons ci-dessus sont payables en or.

HENRY WALMSLEY,
Président de la Banque Nationale de la Louisiane.

ALBERT BALDWIN
Président de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

AVIS AUX CREANCIERS

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS Cinquième circuit du district de l'Est de la Louisiane—No 11,797.—F. J. Gasquet vs. Crescent City Brewing Company—Notification est donnée par le présent à tous ceux que cela concerne, de donner, dans les dix jours de notification, les raisons, s'il en existe, devant le soussigné, pour lesquelles les fonds maintenant entre les mains de E. R. Hunt, greffier de la Cour, ne seraient pas distribués au prorata parmi les actionnaires, après déduction des frais de publicité, le receveur déchargé et sa caution annulée, comme il a été demandé.

E. R. HUNT, Greffier.

A. G. BRICE, Master, 19 rue du Camp.

24 janv—24 27—2 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 44,936—Division D—S. B. Patterson vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Samuel B. Patterson soit convoquée et tenue pardevant Robt P. Upton, Esq., notaire public, à son bureau, No 7 rue Camp, en cette ville, commençant LUNDI, 25me jour de février 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur l'application du dit pétitionnaire pour un récit et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Conrad Collins, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1895.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN,
26 janv—fév 10 23 Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 44,889—Division A—Ordre de Cour—New Basin Manufacturing Co. vs leurs créanciers—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, le New Basin Manufacturing Co. soit convoquée et tenue pardevant Chas T. Spelat, Esq., notaire, en son bureau, No 13 rue Carondelet, en cette ville, commençant le 5me jour de février 1895, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un récit et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1895.

(Signé): THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

19 jan—19 29—fev 5

PAR LE CONSTABLE.

Thomas Wright vs John J. O'Reilly.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS — No 27,571 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 5 février 1895, à midi, à mon entrepôt rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir—Un lot de meubles de maison

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON, Constable.

22 janv—22 30—fév 5

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

JANVIER 1895.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Anqueville, Auguste
Bru, Ulysse
Coot, F. T.
Dalgreau, François Eugène
Daurin, Marie, veuve Ferran
Fabaroc, Eugène (veuve) née Pothier
Lainé, Jérme
Labasse, Pierre
Lasserre, Pierre
Leclère, Isidore
Marcel, Zoé et Fanny (Delles)
Morel, Louis Eugène
Mothe (veuve) née Picon
Mothe, Clément
Mothe, Lucien
Navier, Paul Emile
Prangé, Louis
Savey, César Ulysse
Touyas, Dominique.

LETTRE.

Gobeau, Louis.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Signé: G. B. D'ANGLADE, Consul de France.

Dissolution de Société.

Nouvelle-Orléans le 1er janvier 1895.—J'ai ce jour vendu à M. Auguste C. Freitag mon intérêt et ma clientèle dans mon dépôt de Pharmacie Homéopathique et d'instruments de chirurgie à l'ancien No 150 rue du Canal, et sollicite pour lui le patronage de mes amis et de mes clients.

T. ENGELBACH.

Me référant à l'avis ci dessus; j'annonce avec plaisir à mes amis et au public en général, que je continuerai les affaires de Pharmacie Homéopathique et d'instruments de chirurgie pour mon propre compte d'une façon aussi soigneuse et attentive que par le passé et maintiendrai strictement la haute renommée de la maison comme qualité supérieure de médicaments et d'instruments de chirurgie pour laquelle elle a toujours eu une si enviable réputation.

AUGUSTE C. FREITAG.

6 jan—1 mois—dim et mer.

P. PERET,
—Importateur de—
GANTS,
Parfumerie et autres Articles de Paris,
9 RUE BOURBON,
Près Canal.
ARTICLES POUR ETRENNES.
—AUSSI—
Les célèbres Chocolats à la crème et Dragées fines de Maillard.
N. B—Tout est coté à très bas prix.
14 oct—Dim

Quand les anciens numéros seront enlevés, quand les lumières seront éteintes, etc.

Avez vous sérieusement réfléchi comment vous vous y prendrez pour faire vos affaires si vous n'avez pas l'indispensable City Directory de 1895? Car les nouveaux numéros ne sont les seuls qui se trouveront dans le Directory, et comme les anciens seront sous peu enlevés d'après l'ordonnance 7909, il vous sera impossible de faire quoique ce soit sans le nouveau Directory. Pour les abonnés le prix est de $6. Si vous ne souscrivez pas, il se peut que vous ne puissiez pas vous en procurer du tout; et si toutefois vous en trouvez un à acheter le prix de vente sera de $8. Directory d'affaires classées, et sous forme de brochure, prix $1.

Les règles ci-dessus seront sans exceptions. Si vous en voulez un faites-le nous savoir de suite sans compter s'amuser que vous-même à l'aimer. Si vous n'êtes pas certain d'en avoir commandes en vin par un écrit signé de vous; envoyez-nous votre commande par carte postale nous donnant votre nom au numéro et si pourtant vous l'avez déjà fait pour considérerons votre ordre comme un duplicata, et vous n'en aurez qu'un se la payer. Les deux Directories ci-dessus seront prêts la première semaine de février 1895. Avis—En attendant méfiez vous des imposteurs qui vous offriront des Directories, Guides d'affaires, etc, et de la sorte préservez vous d'être volés.

L. SOMERDS, Editeur
606 Place Commerciale, coin de la rue Camp.

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARC